

Orateur en séance du 8 novembre 2007 sur « l'Action extérieure de l'Etat » concernant le budget 2008, Daniel Garrigue a mis l'accent sur la construction européenne -l'Europe d'abord- et sur les politiques de voisinage.

M. Daniel Garrigue – L'examen des crédits de l'action extérieure de l'État est l'occasion d'évoquer les grands axes de notre politique européenne, étrangère et de coopération. L'Europe, qui paraissait durablement en panne au lendemain du référendum de mai 2005, est repartie grâce à l'action conjointe du Président de la République et de la Chancelière allemande. Ceux qui contestent que le nouveau traité ne soit pas soumis à référendum oublient qu'on l'a débarrassé de la troisième partie, que la question de la procédure à suivre était déjà au cœur du débat lors de la campagne présidentielle, et que l'attente de nos partenaires, réunis pour nous boudier il y a seulement quelques mois à Madrid, exige que nous dépassions les querelles franco-françaises. Nous devons nous prononcer clairement et rapidement si nous voulons retrouver toute notre force de conviction et d'action au sein de l'Union.

De plus, l'action du Président de la République et de la diplomatie française auprès des pays que nous avons accueillis avec un excès de frilosité en 2004 montre que nous pouvons trouver avec cette partie de l'Europe des convergences de vues et d'ambitions.

En soulevant la question du gouvernement économique de l'Europe, sur laquelle nos partenaires allemands peuvent désormais nous rejoindre, notre pays s'efforce de répondre à ceux qui, légitimement, s'interrogent sur le rôle et les outils de l'Europe face à la mondialisation.

Nous avons reposé à juste titre la question de la défense européenne, sur laquelle nous attendons avec impatience les propositions du livre blanc, notamment sur l'épineuse question des défenses anti-missiles. Et nous regrettons que le Grenelle de l'environnement n'ait pas été conduit en association plus étroite avec nos partenaires ; le précédent du règlement Reach a montré que dans une économie ouverte, la recherche d'équilibres volontaristes mais partagés était primordiale.

À quelques mois de la présidence française de l'Union, nous souhaitons bien sûr en savoir davantage sur les thèmes et les priorités qui en seront le cœur, sur la manière dont vous la préparez avec nos partenaires, notamment portugais, slovènes et tchèques, et sur la manière dont le Parlement français y sera associé. Nous souhaitons savoir aussi, puisque la France aura la mission de préparer ce changement institutionnel, comment vous envisagez l'articulation entre la présidence élue du Conseil européen et la présidence tournante.

Quant à la politique étrangère, nous ne pouvons l'aborder en ignorant le prisme de l'Europe ; nos partenaires parlent de plus en plus souvent, parfois avec appétit, parfois avec défiance, de ce qu'ils appellent les « politiques de voisinage ».

Le voyage du Président de la République réchauffe très fortement la relation transatlantique. Nous ne pouvons que nous en réjouir, tout en souhaitant que ce réchauffement permette de parvenir à des positions mieux accordées sur l'ensemble des grands sujets, en particulier l'environnement, la défense et le règlement des conflits au Proche et au Moyen-Orient.

La relation avec la Russie n'en est pas moins importante. Nos partenaires européens, particulièrement ceux de l'Est, souhaitent à juste titre une unité de vues, s'il le faut la fermeté, mais aussi un large dialogue. Celui-ci me paraît essentiel, avec un pays qui surmonte avec un relatif succès un formidable changement de système, et nous devons y mettre une plus grande cordialité.

Le projet d'Union méditerranéenne suscite des espoirs, l'idée de développer des projets concrets et ambitieux autour du bassin de notre histoire et de notre pensée étant très séduisante, et les liens forts que nous avons notamment avec les pays d'Afrique du Nord méritant de trouver un cadre plus ouvert et plus fort. Mais il suscite aussi des interrogations : la tentative précédente, celle du processus de Barcelone, s'est quelque peu étiolée ; peut-être les différences d'approche sont-elles trop fortes entre les États de la Méditerranée, et l'association de nos partenaires européens non riverains ne se fait pas sans réticences. En outre, cette union n'est peut-être pas le cadre le mieux adapté à nos relations avec le monde arabe : si l'on a pu parler longtemps d'une politique arabe de la France, c'est parce qu'au Proche-Orient, notre pays avait pris des positions courageuses et souvent plus équilibrées que celles des puissances locales et internationales également impliquées. Il est important que cette dimension de notre politique étrangère – à laquelle nous savons, monsieur le ministre, que vous êtes attaché – s'affirme avec la même lisibilité.

S'agissant enfin de la politique de coopération, il nous paraît essentiel, malgré les contraintes budgétaires, de maintenir l'objectif d'une aide au développement représentant 0,7 % du PIB, même s'il ne peut être atteint que sur la durée. Je voudrais aussi évoquer, au titre de la coopération en matière de santé, la question des infrastructures hospitalières dans les pays de l'Afrique subsaharienne : il serait important que la France lance une initiative de reconstruction, les structures existantes étant très vétustes.

Sous ces réserves, monsieur le ministre, je vous apporte l'entier soutien du groupe UMP sur ce budget (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP*)